

France Services : facilitez vos démarches administratives

Le réseau France Services représente le retour du service public au cœur des territoires pour mieux vous accompagner dans vos démarches administratives !

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publique a récemment lancé une campagne de communication nationale, le 25 octobre dernier, dans le but de faire davantage connaître ce réseau indispensable aux usagers.

France Services se caractérise par :

- Plus de 2600 guichets accessibles en moins de 20 minutes de chez vous.
- Des conseillers spécialement formés pour fournir des réponses adaptées à chaque situation.
- Un service entièrement gratuit
- La réunion de 9 partenaires nationaux (ANTS, Finances publiques, allocations familiales, assurance maladie, assurance retraite, Pôle emploi, La Poste, MSA et point justice) en un seul lieu.
- La prise en charge de démarches telles que les titres d'identité, les certificats d'immatriculation (ou via des [garages](#) agréés proches de chez vous), les déclarations de revenus, les APL, et bien d'autres encore. Les conseillers
- France Services sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches quotidiennes, où que vous soyez sur le territoire.
- Trouvez le France Services le plus proche de chez vous sur : <https://www.france-services.gouv.fr/>

Pour davantage de ressources :

- Pour les démarches liées à l'immatriculation : immatriculation.ants.gouv.fr
- Pour les permis de conduire : permisdeconduire.ants.gouv.fr

NB : ATTENTION : Soyez vigilant face aux faux sites administratifs et aux arnaques !